

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

**Cadre réservé à l'autorité environnementale**

Date de réception :

15. 05. 2017

Dossier complet le :

02. 08. 2017

N° d'enregistrement :

F09317P0143

**1. Intitulé du projet**

Projet de construction de logements "Les Bonnauuds" sur la commune du Puy-Sainte-Réparate (13)

**2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**

**2.1 Personne physique**

Nom

Prénom

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale

BOUYGUES IMMOBILIER

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Olivier GALLION - directeur des Opérations

RCS / SIRET

5 6 2 | 0 9 1 | 5 4 6 | 0 1 0 9 0

Forme juridique

S.A. par actions simplifiées

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

**3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Rubrique : 39°	Travaux ou constructions réalisés en une ou plusieurs phases, lorsque l'opération crée une SHON supérieure ou égale à 10 000 m <sup>2</sup> et inférieure à 40 000 m <sup>2</sup> . La surface de plancher créée pour le projet est de 12 272 m <sup>2</sup> , supérieure à 10 000 m <sup>2</sup> mais inférieure à 40 000 m <sup>2</sup> . Sur les 440 places de stationnement, seules 40 sont pour les visiteurs. De plus, l'opération est concernée par les rubriques 2.1.5.0 (D) et 3.2.3.0 (D) de la nomenclature annexée à l'article R. 214-1 du code de l'environnement.

**4. Caractéristiques générales du projet**

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

**4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**

L'opération consiste en un projet de construction de 162 logements collectifs et de 38 logements en maisons de ville sur la commune du Puy-Sainte-Réparate (département des Bouches-du-Rhône).

Il est également prévu les aménagements suivants :

- Des espaces verts collectifs, un jardin pédagogique, un jardin public, un jardin d'enfants, des jardins familiaux ou partagés, et un verger,
- Un square public à proximité du collège,
- Deux placettes au coeur de quartier,
- Des stationnements mutualisés sur l'ensemble du quartier, soit le long des voies soit en poche de stationnement.

Le projet vient s'implanter sur des anciennes parcelles agricoles actuellement en friche.

L'assiette foncière de l'opération s'étend sur une superficie de 5.07 ha.

## 4.2 Objectifs du projet

Le projet de logements "Les Bonnauds" s'inscrit dans le cadre de la réalisation d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) définie par la municipalité du Puy-Sainte-Réparate.

Le site constituera un projet de vitrine urbanistique qui devra marquer le lien entre espace urbain et espace agricole. Il permettra l'accueil des populations actives nouvelles et faire face aux tensions sur le marché foncier du territoire.

La construction de logements se fera tout en améliorant l'intégration urbaine et paysagère de cet espace péri urbain, et en tenant compte de son environnement. Il bénéficiera d'un traitement paysager remarquable afin d'optimiser l'intégration paysagère des bâtiments.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

La date prévisionnelle de commencement des travaux est fin d'année 2017. La durée de ces travaux est estimée à 3 ans.

A ce stade du projet, il n'y a pas de phasage établi des travaux. Néanmoins, ils se dérouleront probablement de la manière suivante :

- Terrassements superficiels,
- Constructions des bâtiments,
- Réalisation des réseaux de desserte des bâtiments,
- Réalisation des voiries,
- Réalisation des aménagements paysagers.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En phase exploitation, l'opération engendrera une augmentation de l'activité humaine liée aux logements. Le projet est donc susceptible d'augmenter le trafic routier.

Des parkings seront créés afin de combler les besoins en places de stationnement des futurs résidents.

Plusieurs accès sont prévus au projet :

- Une connexion avec le chemin de la Station,
- Une connexion pour l'accès au collège,
- Deux connexions sur la voirie communale Boulevard de la coopérative.

Des jardins (pédagogique, familiaux ou partagés, public et d'enfants) seront aménagés à l'intérieur du site dans le cadre de la présente opération. Un verger sera également aménagé.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

L'opération a été ou sera soumise aux procédures administratives suivantes :

- Permis de construire,
- Dossier de déclaration au titre de la "loi sur l'eau" - rubriques 2.1.5.0 et 3.2.3.0.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Périmètre d'emprise du projet	50 661 m <sup>2</sup>
Logements (surface de plancher)	12 272 m <sup>2</sup>
Voiries, trottoirs et places de parking extérieurs	16 790 m <sup>2</sup>
Espaces verts	24 616 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Chemin des Bonnauds  
13610 Le Puy-Sainte-Réparate

Parcelles section AE n° 7 et 8  
Parcelle section AI n° 13.

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 4 3° 3 9' 4 6 " N Lat. 0 5° 2 6' 3 9 " E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune du Puy-Sainte-Réparate est concernée par deux Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) : - Le PPBE du département des Bouches-du-Rhône approuvé le 25 mars 2016, - Le PPBE de la Communauté du Pays d'Aix approuvé le 17 décembre 2015.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La Commune est couverte par les Plans de Prévention des Risques Naturels prévisibles suivants : - Séismes et mouvements de terrain, approuvé le 12 juin 1992 - Mouvements différentiels de terrain, approuvé le 14 avril 2014 - Inondation, approuvé le 5 Novembre 2014  Plan de prévention des risques technologiques : aucun.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à environ 300 m du captage des Chênerilles.  Une procédure de servitude d'utilité publique est en cours qui doit confirmer la définition des périmètres de protection de ce captage par la Mairie.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- ZSC "La Durance" (FR9312003) situé à 1.4 km au Nord du site, - ZSC "Montagne Sainte Victoire" (FR9301605) situé à 7.6 km au Sud-Est du site, - ZPS "La Durance" (FR9312003) situé à 1.4 km au Nord du site, - ZPS "Garrigues de Lançon et chaînes alentour" situé à 8.5 km au Nord-Ouest du site, - ZPS "Massif du petit Luberon" (FR9310075) situé à 9.2 km au Nord-Est du site.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'implantation de nouvelles habitations implique une augmentation des consommations en eau potable et donc indirectement des prélèvements d'eau plus importants. Ces prélèvements seront de l'ordre de 60 m <sup>3</sup> /jour. L'eau potable distribuée dans le secteur du projet provient de l'installation "PUY SAINTE REPARADE VILLE" ou proviendra du captage des Chênerilles pour lequel une procédure de servitude d'utilité publique est en cours.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A ce stade, nous ne disposons de données à ce sujet. Néanmoins, les travaux se feront de manière à optimiser au mieux la gestion des déblais et remblais.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A ce stade, nous ne disposons de données à ce sujet. Néanmoins, les travaux se feront de manière à optimiser au mieux la gestion des déblais et remblais.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet vient s'implanter sur une zone située à proximité immédiate du centre ville du Puy-Sainte-Réparade. Ancienne zone agricole actuellement en friche, le terrain n'abrite aucune flore ou faune particulière. Le projet ne provoquera aucune coupure biologique et écologique pour la faune et la flore. Il est donc légitime de considérer que les incidences du projet sur la biodiversité seront nulles.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet vient s'implanter sur des anciennes cultures maraîchères et céréalières. Celles-ci sont situées à proximité immédiate du centre urbain du Puy Sainte Reparade.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Risque mouvements de terrains - retrait-gonflement des argiles : emprise du projet en zone "faiblement à moyennement exposée", - Risque sismicité : toute la commune est située en "risque modérée", - Risque inondation par ruissellement : emprise du projet en aléa "résiduel à modéré".
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	De par l'augmentation du nombre de riverains, le projet induira une légère augmentation du trafic et des déplacements à l'intérieur et à proximité du site. Cependant, les différents accès prévus au projet et la proximité de la route départementale D561 permettront une fluidité des trafics.  De nombreux espaces verts avec promenade seront aménagés pour permettre les déplacements doux (piéton, vélo, ...).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	En phase travaux, le projet pourra être source de nuisances sonores. Cependant, des dispositions seront prises afin de les maîtriser. En phase opérationnelle, le projet engendrera une légère augmentation du trafic routier. Quelques bâtiments prévus dans la partie sud du terrain seront dans la bande des 100 m de la RD 561b, correspondant au secteur affectée par le bruit de part et d'autres de l'infrastructure. Une étude acoustique a été diligentée.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'opération pourra engendrer ponctuellement des vibrations en phase travaux, et plus particulièrement lors du compactage des différentes couches de la structure des chaussées.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'opération comportera des éclairages nocturnes localisés le long des voies internes au projet.</p> <p>Les candélabres seront équipés d'ampoule à sodium basse pression de 20 Lux. L'éclairage sera le moins haut possible : la hauteur du mât sera égale à la largeur de la chaussée avec une inter-distance de 20 m. Il sera indirect ou au ras du sol (le flux de lumière sera dirigé vers le bas).</p> <p>L'installation de tout modèle de lampadaire éclairant vers le ciel (type boule translucide) sera prohibé.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet engendrera indirectement des rejets polluants dans l'air à cause de la circulation routière supplémentaire.</p> <p>Cependant, l'opération prévoit également la création de cheminements piétons et de voies cyclables en continuité avec l'existant.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux de ruissellement générées par l'opération seront collectées par un système d'assainissement pluvial. Ce dernier sera composé de plusieurs rétentions, offrant un volume total de rétention de 2 865 m<sup>3</sup> et se vidangera à débit régulé vers un fossé pluvial existant dont l'exutoire final est la Durance. Il permettra de compenser l'imperméabilisation des sols pour un évènement pluvieux de retour de 30 ans.</p> <p>Les eaux usées du projet seront rejetées dans le réseau d'assainissement existant sur la commune.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'opération vient développer l'urbanisme dans une ancienne zone agricole à proximité immédiate du centre ville.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Voir annexe 7

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Après avoir réalisé cet état des lieux sur la zone de projet, et évalué l'impact potentiel de l'opération sur l'environnement et la santé humaine, les aménagements tels que projetés ne paraissent pas nécessiter la réalisation d'une étude d'impact.

Après analyse, les éléments positifs suivants sont à retenir :

- Le projet se situe sur des anciennes parcelles agricoles, à proximité immédiate du centre urbain du Puy-Sainte-Réparate,
- L'opération est située en dehors des zones réglementaires à enjeux environnementaux, le projet ne provoquera aucune coupe biologique pour la faune,
- Des mesures seront prises pour éviter ou réduire les effets négatifs du projet sur l'environnement en phase travaux et en phase exploitation.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

### Objet

7 - Mesures et caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine.

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

AIX EN PROVENCE

le, 12 avril 2017

Signature

Insérez votre signature en indiquant

**BOUYGUES IMMOBILIER**  
Agence Maisons Individuelles Provence  
ZAC des 2 Ormes  
22074 Aix-en-Provence  
13090 Aix-en-Provence  
Tél : 04 42 50 74 30 / Fax : 04 42 50 91 31  
Siret 562 081 546 01090

